

Chers élèves, chers parents,

Après quelques semaines de détente, nous voilà sur la ligne de départ d'une nouvelle année scolaire que je vous souhaite pleine de rêves musicaux.

Comme vous vous en doutez, l'administratif prend de plus en plus de place ainsi que l'informatique.

Nous sommes obligés d'encoder vos inscriptions via des plateformes sur des sites en relation directe avec le ministère.

Ce qui signifie qu'aucun retard d'inscription ne sera plus possible, ainsi qu'une seconde période absente ou de minerval en retard ou impayé !

Comment vous inscrire ? Si ce n'est déjà fait, je vous invite à télécharger la fiche d'inscription sur le site acabouillon.be (documents utiles). Une fois la fiche correctement remplie, vous pouvez la scanner et nous l'envoyer par mail (info@acabouillon.be).

Si c'est une première inscription, nous avons besoin du numéro national, il nous faut donc une copie de votre carte d'identité ou une vignette de mutuelle (collée sur la fiche).

Nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'au 23 septembre, ensuite il vous sera impossible de nous rejoindre.

Pour toutes aides ou informations pour remplir le document n'hésitez pas à nous contacter à l'académie ou auprès d'un professeur, nous répondrons avec plaisir.

Pour les élèves instrumentistes : Le professeur contacte ses élèves pour organiser un nouvel horaire. Les cours reprennent ainsi ce 25 août. Il n'y a donc pas de permanence.

Pour la formation musicale et ensembles instrumentaux, les cours débiteront le 1er septembre.

Pour rappel : Il faut savoir que la Communauté française impose à chaque élève la fréquentation minimale de deux périodes hebdomadaires et d'avoir le minerval en ordre (voir ci-dessous) pour justifier une inscription régulière à l'académie. En cas de grosses difficultés pour assurer cette seconde période, n'hésitez pas à me contacter afin de trouver la meilleure solution.

Aux élèves guitaristes : Lucie Charneux remplacera M. Epure. Un mail sera directement envoyé aux guitaristes afin d'organiser une rencontre lors d'une permanence avec Mme Charneux, jeune professeur donnant déjà cours à Bastogne. Pleine de dynamisme, elle sera j'en suis certain vous motiver et vous permettre d'évoluer.

Les cours restent bien sûr **gratuits**.

L'inscription reste également **gratuite** pour les enfants âgés de **moins de 12 ans au 31/12/2025**

Toutefois, comme chaque année, le ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles impose, dans certains cas, le paiement d'un **droit d'inscription** (montant unique quel que soit le nombre de cours suivis), soit :

- **94 euros** pour les élèves qui ont entre 12 ans et 18 ans.
- **234 euros** pour les élèves de 18 ans et plus.

Des réductions et des exemptions sont possibles (étudiants, demandeurs d'emploi, handicapés, ...) : renseignez-vous au secrétariat (voir le verso de la fiche d'inscription). Certaines mutuelles interviennent financièrement sur base d'une attestation que nous pouvons vous fournir.

Ce montant doit être versé pour le **26 septembre, au plus tard**, sur le compte :

BE15 0910 1200 8730

Administration Communale de Bouillon

Minerval Académie

B-6830 Bouillon

en communication, indiquez les **nom et prénom de l'élève**

Les cours reprendront au plus tard le **lundi 25 août pour les instrumentiste et le 1er septembre pour les cours collectifs**. À partir du 16 septembre, les élèves valablement inscrits et en attente d'un cours d'instrument seront contactés personnellement.

Pour toute information, visitez notre site web, ou contactez-nous au 061 46 75 22 ou à l'adresse info@acabouillon.be

NB : sur le site web, au volet "documents", il vous sera possible de consulter, entre autres, le Règlement d'ordre intérieur de l'Académie, règlement applicable à tout élève inscrit dans l'établissement.

Toute l'équipe de l'académie de Bouillon espère vous retrouver bientôt pour une formidable année, riche en découvertes et émotions artistiques!

Etienne Mottoul, directeur.